



Amicale des Boulistes Uchaliens

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 19-août-2019

Cette séance a eu lieu dans la salle des associations à Uchaux à partir de 15H00

1 Etaient présents :

-  Alain BOMMENEL
 -  Yvon DALIGAND
 -  Fabienne DESHKER
 -  JORGE DIAS
 -  Richard GOBELET
 -  Jean-Claude GREGOIRE
 -  Philippe GUERRINI
 -  Gisèle LEBOUCHER (partie en cours de réunion n'a pu prendre part à l'ensembles des délibérations)
 -  Nicolas RAPPEZ
-

2 Ordre du jour

-  Acter la démission de certains membres du Bureau de l'Association
 -  Pourvoir à leur remplacement dans le cadre prévu par les statuts
 -  Définir des règles concernant l'organisation des manifestations et des nocturnes
 -  Préparer le prochain challenge de la Mairie d'Uchaux
 -  Aborder l'étude de la nouvelle rédaction des statuts
 -  Définir des horaires pour les rencontres bi-hebdomadaires
-

3 Acter la démission de certains membres du Bureau de l'Association

Le Conseil d'administration acte le fait que Richard GOBELET, Fabienne DESHKER et Gisèle LEBOUCHER, respectivement, président, secrétaire et chargé de communication, démissionnent de leurs fonctions au sein du Bureau et du Conseil d'administration de l'association pour des raisons personnelles.

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration doit pourvoir au remplacement provisoire des fonctions de président et de secrétaire jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale.

4 Pourvoir à leur remplacement dans le cadre prévu par les statuts

Après discussion, faute d'alternative permettant de faire perdurer l'association, Nicolas RAPPEZ accepte de reprendre la présidence en remplacement de Richard GOBELET et en rappelant avec véhémence que cette mission sera pour lui très provisoire et qu'il quittera définitivement cette fonction lors de la prochaine assemblée générale.

Nicolas RAPPEZ quitte par conséquent sa fonction de trésorier. Celle-ci sera désormais assurée par Alain BOMMENEL qui était trésorier adjoint.



Amicale des Boulistes Uchaliens

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 19-août-2019

Nicolas RAPPEZ, Alain BOMMENEL et Richard GOBELET prendront les dispositions nécessaires au plus tôt pour régler le problème des signatures auprès de la banque gérant le compte de l'association, à savoir :

-  Rendre caduque la signature de Richard GOBELET,
-  Autoriser la signature de Alain BOMMENEL

Jorge DIAS, reprend la fonction de secrétaire en remplacement de Fabienne DESHKER dans les mêmes conditions que celle citées pour Nicolas RAPPEZ.

Par ailleurs, Jorge DIAS, communiquera en permanence des actions qu'il mènera auprès de Martine GREGOIRE, celle-ci étant pressentie pour reprendre entièrement à sa charge la fonction de secrétaire après la prochaine assemblée générale.

Le remplacement de la fonction de Gisèle LEBOUCHER n'étant pas indispensable au fonctionnement de l'association, sa fonction est donc abandonnée.

La composition du bureau provisoire de l'association est validée par ce Conseil d'administration à partir de ce jour :

Président	Nicolas RAPPEZ
Vice-président	Georges CHAMBON
Trésorier	Alain BOMMENEL
Secrétaire	Jorge DIAS

Président d'honneur	Joseph SAURA
---------------------	--------------

Philippe GUERRINI rejoint le Conseil d'administration qui, désormais est constitué comme suit :

Nicolas RAPPEZ
Georges CHAMBON
Alain BOMMENEL
Jorge DIAS
Jean-Claude GREGOIRE
Yvon DALIGAND
Philippe GUERRINI



Amicale des Boulistes Uchaliens

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 19-août-2019

5 Définir des règles concernant l'organisation des manifestations et des nocturnes

Il a été convenu, après discussion que :

-  Les invitations aux manifestations avec repas devront préciser plus en détail le contenu des repas afin d'éviter de mauvaises interprétations.
-  Eviter de trop charger ces repas, par exemple, éviter les fromages lorsque ces repas sont copieux,
-  La décision du tarif et du contenu des repas est de la responsabilité du Bureau,
-  On doit alterner des repas achetées « clefs en mains » et d'autres préparés par nos adhérents et amis,
-  Le prix des repas sera le même pour tous, adhérents ou pas adhérents.
-  Pour les enfants de moins de 13 ans, à titre d'essai, les repas seront gratuits. Une évaluation de leur impact sur les finances permettra de reconduire ou pas cette décision.

6 Préparer le prochain challenge de la Mairie d'Uchaux

Ce challenge, patronné par la Mairie d'Uchaux est réservé aux adhérents, leurs familles ou amis.

Il récompense par une coupe à chacun, le premier homme, la première femme et le dernier du classement.

Les coupes sont habituellement offertes par la Mairie d'Uchaux. Une invitation particulière devra être adressé à Mr Joseph SAURA en sollicitant sa présence et les coupes citées.

Les inscriptions sont gratuites.

La gestion du challenge sera assurée par le logiciel habituel de Jorge DIAS avec des équipes et des matchs tirés au sort par le logiciel.

L'apéritif sera offert par l'association.

Pour le repas qui suivra, le Bureau s'oriente vers un buffet froid acheté tout prêt et des salades et desserts confectionnés par nos adhérents et amis. La décision finale devra intervenir lors de la prochaine réunion du Bureau, en fonction des tarifs obtenus auprès de nos fournisseurs qui pourraient être la Boucherie ardéchoise à Piolenc, la Petite épicerie à Uchaux, Intermarché à Orange, etc.

Le prix du repas est fixé à 10 euros par personne, l'association prenant en charge le déficit quasi certain.

Georges Chambon se charge de la petite épicerie et de l'Intermarché, Jorge DIAS de la Boucherie ardéchoise.

Jorge DIAS se charge de lancer au plus tôt les invitations, même avec des informations non définitives concernant le contenu du repas.



Amicale des Boulistes Uchaliens

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 19-août-2019

7 Aborder l'étude de la nouvelle rédaction des statuts

Une ré-écriture des statuts de l'association a été proposée par Jorge DIAS et Nicolas RAPPEZ à l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour étude.

Ces derniers doivent transmettre à Jorge DIAS leurs observations afin de soumettre un document définitif à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

8 Définir des horaires pour les rencontres bi-hebdomadaires

Afin de permettre à tous les adhérents dont les contraintes sont diverses de participer en plus grand nombre aux rencontres bi-hebdomadaires, il a été décidé que ces rencontres débuteront officiellement à 15H00 jusqu'à l'automne prochain, période à laquelle de nouveaux horaires seront définis.

9 Prochaine réunion

L'ordre du jour étant traité, le Conseil d'administration de ce jour est clos.

Prochaine réunion : Réunion du bureau élargi aux membres du CA disponibles le
Mercredi 4 septembre 2019 après la rencontre hebdomadaire.
Lieu à définir.

Ordre du jour : Point sur la préparation du Challenge de la Mairie d'Uchaux